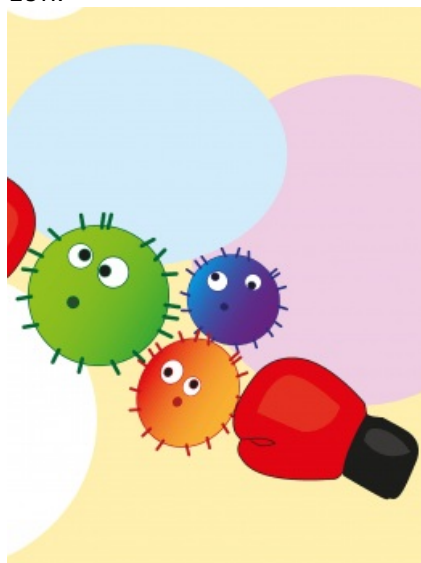


## **Séance de vaccinations gratuites du 9 octobre 2023**

La santé pour tous

Lundi 09 octobre 2023 à 16h30

Le Centre Municipal de Santé organise des séances de vaccinations gratuites sur rendez-vous, de 16h à 19h.



### **Qui est concerné ?**

Toutes les personnes **âgées de plus de 6 ans** – avant cet âge, les vaccinations sont assurées par la PMI

### **De quelles vaccinations s'agit-il ?**

Les vaccinations assurées sont celles prévues par le calendrier vaccinal officiel, à savoir : les vaccins contre la méningite, le tétanos, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B et la polio. Au besoin peuvent également être effectués les vaccins contre la diphtérie, la rougeole, la coqueluche, la typhoïde, et l'hépatite A.

Depuis peu, nous disposons également du vaccin contre le papillomavirus humain.

### **Comment faire pour se faire vacciner ?**

Tous les créneaux de rendez-vous sont réservables sur la [page Doctolib du CMS](#).

Les mineurs (moins de 18 ans) doivent venir accompagnés d'un adulte ayant l'autorité parentale. Si on en possède un, **se munir de son carnet de santé ou de vaccinations**. Dans le cas contraire, on repartira avec ce document.

## **Centre municipal de Santé (CMS)**

6 rue du Docteur Ténine  
94250 Gentilly  
France

[01 47 40 58 59](tel:0147405859)  
[cmsdirection@ville-gentilly.fr](mailto:cmsdirection@ville-gentilly.fr)

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h30-19h30  
Samedi : 8h30-12h

### **L'infirmierie du Centre municipal de santé (CMS) est fermée entre 13h et 14h.**

Le port du masque n'est plus obligatoire au CMS mais reste fortement recommandé.

Le CMS est en travaux depuis le 19 décembre 2023, jusqu'au 27 février 2024 (date prévisionnelle). Pendant cette période, l'accueil des patients est déplacé sur plusieurs zones du centre afin de recevoir au mieux la patientèle. L'ensemble de l'équipe vous remercie de votre compréhension.

